



Avis public du scrutin

Municipalité de Saint-Paul

Date du scrutin: 2021-11-07

Par cet avis public, Pascal Blais, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de maire

- Monsieur Alain Bellemare, 562, boulevard de l'Industrie
- Monsieur Paul Élie Hioba Hioba 173, rue Émilien-Malo

Poste de conseillère ou conseiller #1

- Madame Alexandra Lemay, 23, rue de Cherbourg
- Monsieur Serge Ménard, 137, rue Monseigneur-Audet

Poste de conseiller #3

- Monsieur Jean-Albert Lafontaine, 209, rue Guibord
- Monsieur Moussa Ouattara, 55, rue Amyot
- Monsieur Marc Pelletier, 256, chemin Guilbault
- Monsieur Rémi Perreault, 14, rue Bélanger

Poste de conseillère ou conseiller #4

- Madame Mélanie Desjardins, 421, rue Saint-Germain
- Monsieur Sébastien Hallé, 107, rue du Curé-Gaudet
- Monsieur Robert Tellier, 109, rue Royale

Poste de conseiller #5

- Monsieur Jean-Mathieu Desmarais, 2, rue de Chambord
- Monsieur Bruno Ménard, 187, rue des Tourelles
- Monsieur Dominique Mondor, 196, boulevard Brassard

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

Pour les sections de vote : 1 à 11 Lieu : Complexe communautaire, 20, boulevard Brassard

Jours de vote au bureau du président d'élection : Lundi 1^{er} novembre 2021

Pour les sections de vote : 1 à 11 Lieu : Mairie de Saint-Paul, 10, chemin Delangis

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Pour les sections de vote : 1 à 11 Lieu : Complexe communautaire, 20, boulevard Brassard

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
- Le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 à 20 h à l'adresse suivante : 20, boulevard Brassard, Saint-Paul
8. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre son adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse:10, chemin Delangis, Saint-Paul

Téléphone 450-759-4040, poste 226

Adjoint

Adresse:10, chemin Delangis, Saint-Paul

Téléphone 450-759-4040, poste 225

Signature

Donné à Saint-Paul, le 5 octobre 2021



Président d'élection